

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 février 2014 à 18 h 00

-----  
AUJOURD'HUI vingt et un février deux mille quatorze

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 février 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Serge GODARD, Maire, présidant la séance**

**Présent(e)s :**

**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Odile SAUGUES, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

**Guy BALLET à Anne COURTILLÉ, Pascaline BIDOUNG à Christophe BERTUCAT, Eric SEVRE à Djamel IBRAHIM-OUALI**

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :**

**Havva ISIK, Carole COURTIAL**

**Secrétaire :**

**Sandrine CLAVIERES**

*Madame Odile SAUGUES quitte la séance pendant le débat sur la question n° 2.*

*Madame Marie SAVRE quitte la séance avant le vote de la question n° 3.*

*Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n° 3 et donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE.*

*Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n° 3.*

---

**Rapport N° 13**  
**RACHAT D'IMMEUBLES À L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER SMAF**  
**ET REVENTE À DOMIA**

---

*Grégory BERNARD, Serge GODARD, Dominique ADENOT, Danièle GUILLAUME, Jacques LANOIR et Bruno SLAMA ne prennent pas part au vote.*

Suite à une Demande d'Acquisition de Bien, l'Etablissement Public Foncier SMAF a acquis pour le compte de la Commune le terrain non bâti cadastré section EI n° 79, sis Impasse de l' Astre à Clermont-Ferrand.

La Ville envisage de vendre ce terrain ainsi qu'une partie du domaine public déclassé pour la réalisation d'une opération de logements en accession sociale.

DOMIA propose d'acheter ce tènement :

- Parcelle cadastrée EI n° 79 de 1 275 m<sup>2</sup>,
- 725 m<sup>2</sup> environ du domaine public déclassé issus de la parcelle cadastrée EI n° 491 au prix de 70 € le m<sup>2</sup> conformément à l'estimation des Domaines du 11 mars 2013.

Il vous est donc demandé, en accord avec votre commission :

- de racheter la parcelle EI n° 79 à l'Etablissement Public Foncier SMAF au prix de 87 702,80 € auquel s'ajoutent les frais d'actualisation pour 2 328,68 € soit 90 031,48 €,
- de vendre ce tènement (parcelle EI n° 79 de 1 275 m<sup>2</sup> et 725 m<sup>2</sup> environ du domaine public déclassé) à DOMIA ou tout organisme qui se substituerait à lui pour une indemnité totale de 140 000 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent.

**DELIBERATION**

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28 février 2014

Pour le Maire et par délégation  
L'Adjoint

Alain MARTINET

